

Prérequis *conseillé (non obligatoire)* : Avoir des connaissances générales du bâtiment (voir formation « Termes Techniques du Bâtiment » chez EBTP).

Objectifs

Être capable de **réaliser des états des lieux d'entrée et de sortie d'un logement, meublé ou non, ou de locaux commerciaux.**

Durée (estimée)

6 heures

Délai d'accès

Immédiat

Tarif

Voir grille des tarifs

Contact

Formation en E-LEARNING

Site : www.ebtp.fr

Tel : **05.61.37.73.79** / **06.71.91.27.09**

Mail : administratif@ebtp.fr

Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = Evaluation finale, accessible qu'après validation à 100% des 4 séquences qui constituent la formation (*validation d'une séquence = répondre correctement à un nombre de question prédéfini lors des questionnaires d'entraînement*).

Documents délivrés

Attestation de formation stipulant dates de validation et % de réussite à l'évaluation des acquis formation.

Méthodes mobilisées

Théorie - Cours appuyés sur support informatique

Moyens matériels - plateforme pédagogique en ligne

Moyens humains - Formateur intervenant qualifié, disponible pour répondre à tout questionnement en cours de formation (messagerie, téléphone)

Documentation - Support de cours en ligne, et divers documents téléchargeables.

Contenu formation



PROGRAMME E-LEARNING

- Les textes régissant les baux,
- Les qualifications des éléments décrits dans un État des Lieux,
- L'État des Lieux d'entrée,
- L'État des lieux de sortie,
- La notion de vétusté et les grilles de vétusté,
- La valeur résiduelle,
- L'usage normal et la dégradation qui doit être imputée au locataire,
- Le Comparatif pour chiffrer les dégradations imputables au locataire.

Études de dégradations sur photos avec explications et commentaires & Exercices comparatifs

Contrôle de connaissances (QCM) pour vérification des acquis